

Dimanche 17 Février 2019
A l'hippodrome de Verrie
15^{ème} édition - Vétathlon de Verrie

Organisé par :
l'A.S.C Verrie Rou-Marson



En partenariat avec :
Le Vélo Club Vihierois



Contacts :
A.S.C Verrie Rou-Marson : 02.41.50.99.66
Vélo Club Vihierois 06.19.34.06.19



REGLEMENT DU VETATHLON

- 1) Port du casque rigide homologué obligatoire pour les vététistes.
- 2) Respecter les décisions des commissaires. Tout abandon devra être signalé à l'organisation et pourra retirer son lot en échange du dossard et de la plaque.
- 3) La zone de relais devra être franchie **uniquement à pied le vélo à la main, sous peine de 3mn de pénalité.**
- 4) Des contrôles de passage seront effectués sur le parcours, un coureur non contrôlé sera disqualifié. Les non licenciés devront fournir un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique du cyclisme ou de la course à pied en compétition.

5) ASSURANCE :

Chaque participant devra être couvert par une garantie individuelle accident.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de chute consécutive à un mauvais état de santé ou un matériel défectueux, ainsi qu'en cas de perte, de vol ou détérioration de matériel pendant l'épreuve. Les coureurs à pied et vététistes participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

6) Autorisation parentale exigée pour les mineurs.

7) Les vélos devront être de type VTT uniquement.

8) Vétathlon 'S' : Né(e) en 2004 et avant

Les coureurs à pied partiront pour 2 tours de 3,5 km, avant de transmettre le relais aux vététistes (ou en individuel) pour 4 tours de 5,5 Km (soit 22 km).

9) Vétathlon 'XS' : Né(e) en 2006 et avant

Les coureurs à pied partiront pour 1 tour de 3,5 km, avant de transmettre le relais aux vététistes (ou en individuel) pour 3 tours de 3,5 km (soit 10,5km).

10) L'intégralité du vétathlon se déroule sur l'hippodrome de Verrie.

11) Un lot sera offert à chaque participant en échange du dossard et de la plaque VTT.

12) Chacun est tenu de respecter la nature et les promeneurs éventuels.

13) Les concurrents acceptent l'exploitation par l'organisateur et leurs partenaires des images et des photos faites sur l'épreuve. Ceci sans limitation ni dans le temps, le support ou la quantité ni le mode de diffusion. Ceci comprend le droit d'utilisation sans frais de toute photo ou image vidéo prise sur chacune des étapes pour toute utilisation promotionnelle et publicitaire dans tout type de support (y compris internet).

ORGANISATION

Bulletin d'inscription Individuel ou par Equipe (voir ci-dessous) à retourner avant le mercredi 13 février 2019 à l'adresse suivante :

Sébastien Louis
5, rue du 14 juin 1998
49700 St Georges Sur Layon

Accompagné du chèque à l'ordre du V.C Vihiers et du certificat médical ou de la photocopie de votre licence 2019 (FFC, FFA, UFOLEP, FSGT, TRI, FSLC).

Vétathlon 'XS' : Départ à 10H

- Vétathlon individuel 'XS' (7€)
- Vétathlon par équipe 'XS' (7€/participant)

(Les inscriptions sur place seront possibles jusqu'à 9H00 mais majorée de 3€/participant)

Le nombre de participants est limité à 100.

Vétathlon individuel enfants : Départ à 12H

- Course 2006/2007/2008 (2€)
- Course 2009/2010 (2€)
- Course 2011/2012 (2€)
- Course Baby – à partir de 2013 (gratuit)

(Les inscriptions sur place seront possibles jusqu'à 11H00 mais majorée de 2€/participant)

Vétathlon 'S' : Départ à 14H

- Vétathlon individuel 'S' (10€)
- Vétathlon par équipe 'S' (10€/participant)

(Les inscriptions sur place seront possibles jusqu'à 13H00 mais majorée de 3€/participant)

Le nombre de participants est limité à 200.

Bulletin engagement Vétathlon par équipe

S XS

Cochez la course choisie

Coureur à pieds

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....
Tel.....
Date de naissance..... Age.....
Club.....
Licence.....
Mail.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course (affiché sur place et joint avec ce bulletin d'engagement) et l'accepte dans son intégralité.

Date..... Signature :

Pour les moins de 18ans, AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE :

Je soussigné(e)..... autorise mon fils/ma fille à participer au Vétathlon, le dimanche 17 février 2019.

Date..... Signature :

Vététiste

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....
Tel.....
Date de naissance..... Age.....
Club.....
Licence.....
Mail.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course (affiché sur place et joint avec ce bulletin d'engagement) et l'accepte dans son intégralité.

Date..... Signature :

Pour les moins de 18ans, AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE :

Je soussigné(e)..... autorise mon fils/ma fille à participer au Vétathlon, le dimanche 17 février 2019.

Date..... Signature :

Bulletin engagement Vétathlon Individuel

S XS Course Baby

Enfants 2006 à 2012

Cochez la course choisie

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....
Tel.....
Date de naissance..... Age.....
Club.....
Licence.....
Mail.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course (affiché sur place et joint avec ce bulletin d'engagement) et l'accepte dans son intégralité.

Date..... Signature :

Pour les moins de 18ans, AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE :

Je soussigné(e)..... autorise mon fils/ma fille à participer au Vétathlon/Mini-Vétathlon, le dimanche 17 février 2019.

Date..... Signature :



OGER FABRICE
HORTICULTEUR

Rue des Roches
49400 St Lambert des Levées
Tél : 02 41 67 10 06



PARTENAIRES



sportful



WWW.LETAILLEURDEPIERRE.FR



Crédit Mutuel



Ets CLIN S.A.S.